

LE BULLETIN

N°14

NOVEMBRE
DÉCEMBRE 2025



PAGE 8

ELECTION

MODE D'EMPLOI



PAGE 10

CULTURE

BIBLIOTHÈQUE ET SALON DU LIVRE



PAGE 12

ASSOCIATIONS

LES TEMPS FORTS





ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

- // 23 mai 2025 - Emma HAREL
- // 26 mai 2025 - Louen MAHE
- // 14 août 2025 - Hermine BRIOLET

PACS

- // 7 juin 2025 - Thérèse LAIR & Marcel FOUQUET
- // 4 octobre 2025 - Ophélie TORTA & Kevin MACQ
- // 11 octobre 2025 - Charlotte GOUPIL & Alexis BOIVIN
- // 11 octobre 2025 - Mélina BERNARD & Marc-Antoine PRIOUL



URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- // BLOT Patrick, 1 rue de la Mairie : Réparation du garde-corps à l'identique.
- // TRUET Jérôme, 8 La Garenne : Remplacement des menuiseries, modification d'aspect de la véranda et remplacement de toiture, remplacements des tabatières VéluX, réalisation d'une isolation thermique extérieure.
- // MONNIER Maël, 1 Rue du Chêne : Installation de 8 panneaux photovoltaïques.
- // HAREL Nicolas, 3 - La Basse Landrais : Clôture en bois, remplacement du bardage bois et de la toiture par du bac acier sur l'abri.
- // BOUGET Anthony, 4 Heuzé : Installation de 8 panneaux photovoltaïques.
- // RAULT Lison, 1 Bellevue : Mur à pan de bois traditionnel et chien assis, ajout d'une fenêtre et changement d'une ouverture existante.
- // HERVE Carine, 14 - Le Roquet : Aménagement d'une pièce habitable dans l'ancien garage avec modification des menuiseries.
- // VIDELOT Philippe, 10 Allée des Noës Ruettes : Clôture grillage du terrain.
- // MARÉCHAL Valérie, Le Jardin d'en haut : Pose d'un portail alu gris.
- // BROUSTÉ Pierre, 3 Beauregard : Construction d'une dépendance. Sur construction existante : pose de portes et fenêtres, bardage bois, pose d'une baie vitrée, création d'une ouverture pignon sud. Sur hangar de stockage, pose d'une porte, remplacement du bardage.
- // MAZEAU Jérémy, 13 Les 4 Chemins : Installation d'une pergola bioclimatique.
- // MANCEL Jimmy, 1 - La Tillarderie : Clôture en gabion côté route, clôture en grillage et lames de bois côté champ, réfection du bardage bois et changement de la fenêtre sur abri.
- // ALLIEZ Chloé, 3 Mouillé : Remplacement de la couverture, suppression des souches de cheminées, mise en place d'un conduit inox, remplacement des menuiseries existantes.

DÉCÈS

- // 17 mai 2025 - Sylvain RUYAULT
- // 17 septembre 2025 - Georgette FRALEUX veuve FAVREL
- // 10 octobre 2025 - Danielle FLOC épouse COTTIN
- // 19 octobre 2025 - Marcel FAUVEL
- // 27 octobre 2025 - Gérard PINEAU

PERMIS DE CONSTRUIRE

- // BROUSTÉ Pierre, 3 Beauregard : Extension d'un gîte existant, changement des portes et fenêtres existantes, création d'une fenêtre sur la façade Est, pose de 3 fenêtres de toit.
- // DUMONT Laëtitia, 8 allée des Noës Ruettes : Construction d'une maison individuelle.
- // HANCEWICZ Amandine, 5 La Haute Touche : Construction d'une maison individuelle.



Bulletin municipal d'information de la commune de Saint-Médard-sur-Ille
à retrouver en version numérique sur le site de la commune

Responsable de la publication : Noël BOURNONVILLE, maire
Directeur de la publication et conception : Gildas BOUREL, adjoint
Redaction : Commission communication, élus et acteurs locaux
Impression : 620 exemplaires - Bis Repetita.



Chères médardaises, chers médardais,

L'automne s'est désormais installé, parant nos paysages de leurs plus belles couleurs avant de laisser place à la quiétude hivernale. Cette saison est propice à la convivialité, aux moments partagés, et aux préparatifs des fêtes de fin d'année. Ce bulletin de novembre-décembre revêt une signification particulière, puisqu'il s'agit du **dernier de ce mandat** municipal 2020-2026.

NEUTRALITÉ ET ÉQUITÉ ÉLECTORALE

À l'approche des élections, la communication des collectivités locales est soumise à un cadre réglementaire strict. En période préélectorale, les municipalités doivent faire preuve de réserve et **s'abstenir de toute communication** pouvant être interprétée comme promotionnelle ou valorisant l'action de l'équipe en place.

Cette obligation n'est pas une contrainte, mais une garantie essentielle de notre démocratie : elle permet de **préserver l'équité** entre tous les candidats et le libre choix des électeurs.

Nous ne reviendrons donc pas ici sur les projets récents ou les réalisations en cours. Toutefois, il nous tient à cœur d'exprimer **notre gratitude envers l'ensemble des acteurs de la vie locale**. Merci également à vous, habitantes et habitants, qui faites vivre Saint-Médard-sur-Ille au quotidien.

À l'approche des fêtes, je vous adresse à toutes et à tous des voeux de sérénité et de joie partagée. Que cette période soit l'occasion de se retrouver, de savourer les petits bonheurs simples et de préparer l'année à venir avec confiance.

Nous aurons le plaisir de vous retrouver prochainement lors de la cérémonie des **voeux de la municipalité** qui se déroulera la **samedi 10 janvier 2026** à 11h00 dans la salle Jacques-Jérôme Fontaine.

Très belle fin d'année à toutes et à tous.

A très bientôt.

Noël BOURNONVILLE
Maire de Saint Médard-sur-Ille

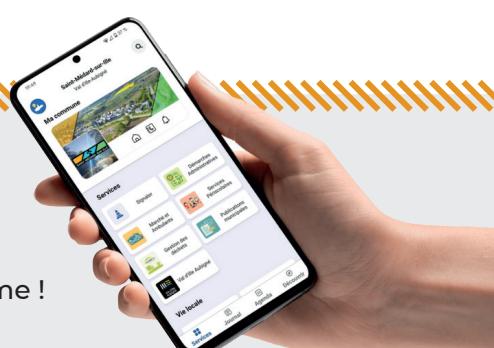
SOMMAIRE

4. CONSEIL MUNICIPAL Procès Verbaux	10. JEUNESSE Centre de loisirs et CMJ	16. VIE ECONOMIQUE Jolies Songes et DM Métal Breizh
6. ELECTION Municipale 2026	11. ASSOCIATIONS Vie Associative	17. EXPRESSIONS Mot de la Minorité
8. CULTURE Bibliothèque et salon du livre	15. A L'HONNEUR Lylwenn Trebert-Lucas	18. HISTOIRE Eglise et voies communales



Rejoignez Intramuros l'application mobile de la commune

Suivez en direct les actualités de la commune, l'agenda des événements, les infos pratiques et même signalez un problème !
Disponible sur Android et iPhone.





PROCÈS-VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX

Retour sur les dernières délibérations adoptées par le conseil municipal depuis le dernier bulletin. L'ensemble des comptes-rendus est à retrouver sur le site de la commune ou affiché en mairie.

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2025

// SUBVENTION À L'ÉCOLE DIWAN

Une subvention de 880,14 € a été attribuée à l'école Diwan de Guipel pour la scolarisation de trois enfants de la commune — vote à l'unanimité.

// PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE.

Le conseil a adopté à l'unanimité la mise en place, à compter du 1er janvier 2026, d'un régime collectif de protection santé pour les agents communaux, avec une participation mensuelle de 15 € par agent.

// TARIFS PÉRISCOLAIRES 2025-2026

Les nouveaux tarifs pour la cantine, la garderie et l'accueil de loisirs ont été approuvés à l'unanimité. Les grilles tarifaires ont été légèrement révisées, avec maintien d'une tarification progressive selon le quotient familial.

// TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF.

Le conseil a approuvé à l'unanimité le transfert de la compétence assainissement à la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné (CCVIA) à compter du 1er janvier 2026.

// PROGRAMME DE VOIRIE 2025.

Les travaux concernent notamment la route de Bellevue, les Champs Blancs et les Quatre Chemins. L'entreprise COLAS a été retenue pour un montant de 89 946 €. Vote: 14 pour, 1 abstention (M. MOIRÉ).

// FONCIER – LA RATULAISS.

Achat de deux parcelles (C1141 et C1142) pour régularisation de voirie. Vote à l'unanimité.

// REPAS À 1 €.

Le dispositif est reconduit pour trois ans, avec maintien de l'aide de l'État et de l'avenant EGA-lim. Adopté à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2025

// ZAC.

Le compte rendu annuel d'activité de la ZAC de la Croisée des Chemins, présenté par le concessionnaire Terre et Toit, a été approuvé à l'unanimité.

// ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES.

Le conseil a validé à l'unanimité la nouvelle cartographie des zones d'accélération pour les énergies renouvelables, intégrant notamment :

- La Haute Touche en zone photovoltaïque toit,
- La carrière en zone photovoltaïque sol.

// FONDS DE CONCOURS.

Le conseil a sollicité à l'unanimité un fonds de concours de 27 704,24 € auprès de la CCVIA pour l'achat de terrain destiné à un projet immobilier mixte (logements et commerces).

// FONDS DE CONCOURS.

Une demande de 4 229 € de fonds de concours a été approuvée à l'unanimité pour la construction d'un carport.

// CONSEIL COMMUNAUTAIRE.

Dans le cadre de la préparation du prochain mandat, le conseil a fixé à 46 le nombre total de sièges au conseil communautaire de la CCVIA, selon un accord local, dont 2 sièges pour Saint-Médard-sur-Ille, soit 1 de plus. Vote à l'unanimité.

// SUBVENTION À L'USEP.

Une subvention de 600 € a été accordée à l'USEP de l'école pour financer la sortie culturelle à la Péniche Spectacle. Vote à l'unanimité.

// SALLES MUNICIPALES.

Les tarifs des salles Jacques-Jérôme Fontaine et

Anne-Marie Rivière seront actualisés au 1er janvier 2026. Le règlement de location est également modifié : la caution pourra être conservée jusqu'à la réparation complète des éventuelles dégradations. Vote à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2025

// CONVENTION AVEC LE CENTRE DE LOISIRS DE SAINT-AUBIN-D'AUBIGNÉ.

Dans le cadre de la période estivale, la commune a renouvelé à l'unanimité la convention avec le centre de loisirs de Saint-Aubin-d'Aubigné, permettant l'accueil des enfants médardais en cas de fermeture du centre local. La participation communale est fixée à 15€ par journée et par enfant, ou 7,50€ par demi-journée.

// ASSAINISSEMENT COLLECTIF.

Conformément à la loi du 11 avril 2025, la commune a confirmé à l'unanimité son accord pour le transfert de la compétence "assainissement collectif" à la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné (CCVIA), à compter du 1er janvier 2026. Ce transfert concernera 14 communes du territoire.

// STATION D'ÉPURATION - RACCORDEMENT.

Afin d'alimenter la future station d'épuration, le conseil a approuvé à l'unanimité les conventions de servitude avec le SDE35 pour la pose d'un poste électrique et l'extension du réseau.

// STATION D'ÉPURATION - MARCHÉ TRAVAUX.

Après analyse des offres reçues, le marché de construction de la nouvelle station d'épuration a été attribué à l'unanimité au groupement SAUR, CNR CONSTRUCTION, OUEST TP, ROUILLÉ pour un montant de 1 811 300€ HT.

// STATION D'ÉPURATION - FINANCEMENT. Le conseil a autorisé à l'unanimité la signature d'un emprunt de 1 500 000 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, dans le cadre du prêt « Transformation écologique », afin de compléter le financement des travaux. Le prêt sera remboursé sur 40 ans, avec un taux indexé sur le Livret A + 0,5 %.

// AIRE NATURELLE DE CAMPING. Le conseil a renouvelé à l'unanimité la convention de gestion de l'aire naturelle de camping « Les Bords de l'Ille » avec la CCVIA.

// ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 - SALLES COMMUNALES. Dans un souci d'égalité entre toutes les listes candidates, le conseil a adopté à l'unanimité la mise à disposition gratuite de 2 salles communales pendant la campagne électorale.

// PROJET DE CESSION AU LIEU-DIT BELLEVUE. Le conseil a approuvé à l'unanimité la modification de la délibération de juin, précisant que la commune prendra à sa charge les frais de l'enquête publique nécessaire au déclassement et à la vente d'une portion de voirie au lieu-dit Bellevue.

// SUBVENTION - LA CABOCHE. L'association La Caboche ayant finalement renoncé à organiser la Fête de la musique, la subvention de 400 € votée en mars a été annulée à l'unanimité.

// SÉCURISATION DE LA FÊTE COMMUNALE. Afin de renforcer la sécurité de la fête communale, le conseil a voté à l'unanimité une subvention exceptionnelle de 556,20 € TTC au comité des fêtes, destinée à financer un dispositif de sécurité privé lors de l'événement.

// DISTRIBUTEUR À PIZZA. La société Just Queen étant en redressement judiciaire, le conseil a approuvé à la majorité (11 voix pour, 2 contre : Mme GUILLEMAUT et M. VITEL) l'installation d'une nouvelle machine, proposée par la société E-GOP, pour un loyer annuel de 1 800 €.

// SUBVENTION TRAVAUX. Le conseil a approuvé à l'unanimité la sollicitation d'une subvention auprès de la Région Bretagne pour le financement à hauteur de 70 % du nouvel aménagement (plateau ralentisseur et quai d'abri bus à la Bouftière), d'un montant total de 12 600 € HT.

// VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLE. Le projet de végétalisation de la cour d'école visant à proposer aux élèves un cadre de vie scolaire plus agréable notamment en cas de forte chaleur est approuvé à la majorité (11 voix pour, 1 abstention – Mme GUILLEMAUT, M. BOUREL ne prenant pas part au vote). Les travaux répondant à des contraintes budgétaires et techniques seront confiés à l'entreprise JOURDANIÈRE NATURE pour un montant de 21 256,20 € TTC.

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2025

// RÉVISION DU PLUi /PADD. Le conseil municipal a pris acte de la présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable dans le cadre de la révision générale du PLUi du Val d'Ille-Aubigné. Ce document fixe les grandes orientations du territoire en matière d'urbanisme, d'habitat, de mobilités, de développement économique et de transition écologique.

// STATION D'ÉPURATION . Afin de permettre le rejet des eaux traitées vers la rivière Andouillé, une servitude de passage de canalisation a été établie sur des parcelles privées. La convention correspondante a été approuvée à l'unanimité.

// CONVENTION D'OCCUPATION - BEAUGRARD. Un abri bus a été installé temporairement sur une propriété privée en attendant la finalisation du projet d'aménagement. Le conseil a approuvé à l'unanimité la convention d'occupation.

// BAIL COMMERCIAL DE L'ÉPICERIE. Pour régulariser la situation de l'épicerie communale dont le bail était tacite

depuis 2015, un nouveau bail commercial a été approuvé à l'unanimité.

// TARIFS PÉRISCOLAIRES 2025-2026. Les tarifs de la cantine et des activités périscolaires ont été ajustés afin de tenir compte des nouvelles conditions d'éligibilité au repas à 1 €. La grille tarifaire a été revue pour maintenir une tarification sociale tout en limitant le déficit communal. Le conseil a adopté la nouvelle tarification par 14 voix pour et 1 contre (M. MOIRÉ).

// CHAUFFAGE DE L'ÉCOLE . À la suite d'une étude énergétique, le conseil a retenu, par 12 voix pour et 3 contre (M. MOIRÉ, M. VITEL ET MME GUILLEMAUT), le scénario de remplacement de la chaudière actuelle par un système au gaz, jugé plus soutenable techniquement et financièrement.

// FONDS DE CONCOURS. Le conseil a approuvé à l'unanimité la demande d'un fonds de concours de 39 531,50 € auprès de la communauté de communes pour le financement du programme de voirie.

// PLUi. Le conseil a validé à l'unanimité la demande de modification de zonage de plusieurs parcelles dans le bourg et la ZAC, afin de permettre de futures opérations d'habitat.

// ACHAT DE FONCIER. Le conseil a approuvé à l'unanimité l'achat d'une parcelle communale auprès de la communauté de communes pour 3 769,56 € et a autorisé le maire à négocier une solution de maintien pour l'exploitant agricole concerné.

// INDEMNITÉ DE PIÉGEAGE. Le versement d'une indemnité annuelle de 300 € à la FGDON a été approuvé à l'unanimité.

// ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT DU BOURG. Le conseil a pris acte à l'unanimité de la fin de l'étude d'aménagement menée par le cabinet SITADIN et a validé la priorité donnée à la sécurisation du secteur de La Ratulais.



ÉLECTION

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2026

L'élection municipale permet d'élire les membres du conseil municipal d'une commune pour une mandat de six ans. Au sein du conseil municipal élu, les conseillers choisissent le maire et ses adjoints lors de la première réunion du conseil. Les élections municipales incluent aussi l'élection de conseillers communautaires via le même bulletin de vote.



DATE LIMITÉE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES	DATE LIMITÉE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES POUR LE 1 ^{ER} TOUR	OUVERTURE DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE OFFICIELLE	PREMIER TOUR DE SCRUTIN (Si besoin un second est organisé le 22 mars 2026)
6 FÉVRIER 2026	26 FÉVRIER 2026	2 MARS 2026	15 MARS 2026

MODES DE SCRUTIN

Les candidatures se font par liste complète couvrant **les 15 sièges**, sans retrait ou modification de l'ordre des noms une fois la liste déposée. Les listes doivent respecter **la parité stricte homme-femme** : alternance obligatoire (homme/femme ou femme/homme) tout au long de la liste.

Au premier tour si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, elle reçoit une **prime majoritaire** correspondant à la moitié des sièges à pourvoir. Les sièges restants sont répartis à la proportionnelle à la plus forte moyenne entre les listes ayant recueilli plus de 5 % des suffrages exprimés. Si aucune liste ne remporte la majorité absolue, un second tour est organisé .

QUI PEUT ÊTRE CANDIDAT AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES ?

Pour être éligible en qualité de conseiller municipal cinq conditions doivent être réunies :

- être français ou ressortissant de l'Union européenne ;
- avoir 18 ans révolus au jour du scrutin ;
- avoir satisfait aux obligations militaires ;
- être électeur de la commune ou inscrit au rôle des contributions directes de la commune ou justifier devoir l'être au 1er janvier 2026 ;
- être candidat dans une seule circonscription électorale.

Les agents salariés communaux ne peuvent pas être élus au conseil municipal de la commune qui les emploie.

S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Si vous n'êtes pas encore inscrit, vous avez **jusqu'au 6 février 2026** pour le faire. Vous pouvez vérifier votre inscription, vous inscrire ou faire une modification auprès de la mairie ou en ligne sur service-public.fr

Vous venez d'arriver à Saint-Médard-sur-Ille ? Pensez à vous inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter lors des prochaines élections municipales de notre commune. Cette démarche annule automatiquement l'inscription dans votre ancienne commune.

VOTE PAR PROCURATION

Si vous êtes absent le jour du vote, vous pouvez charger dès à présent un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote. Le formulaire de demande de vote par procuration est accessible sur <http://servicepublic.fr/>. Il est préférable de faire la démarche le plus tôt possible pour être sûr que tout soit validé avant l'élection.

LE RÔLE DU CONSEIL MUNICIPAL ET LES FONCTIONS DU MAIRE

Le conseil municipal est composé du maire, des adjoints au maire et des conseillers municipaux. C'est l'assemblée des élus **représentant les habitants** de la commune qui est chargée de la gestion de la commune et adopte des délibérations.

Les affaires de la commune relèvent de **l'intérêt public** au niveau communal. Parmi ses attributions, le conseil municipal :

- émet des voeux sur tous les sujets d'intérêt local;
- vote le budget, approuve le compte administratif ;
- est compétent pour créer des services publics municipaux, notamment des écoles élémentaires et maternelles d'enseignement public ;
- élit les membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS), établissement public dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles (handicapées, pauvres ou exclues).

Le conseil municipal peut déléguer certaines de ses attributions au maire.

Les fonctions d'un maire

Le maire est élu parmi les conseillers municipaux lors du premier conseil municipal. Il exerce à la fois des fonctions en tant que :

- agent exécutif de la collectivité territoriale (il exécute les décisions prises en conseil municipal) ;
- représentant de l'État (sous l'autorité du préfet ou du procureur de la République) dans le cadre de la déconcentration.



LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Les conseillers communautaires sont les représentants des communes au sein des organes délibérants des groupements intercommunaux dont elles sont membres (Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné). Les conseillers communautaires sont **élus en même temps** que les conseillers municipaux. Ils figureront sur deux listes distinctes sur le même bulletin de vote.

Evolution : A l'issue des élections municipales 2026, la composition du conseil communautaire de la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné passera de 38 à 46 sièges. Notre commune sera donc représentée **par deux conseillers communautaires** contre un auparavant.

LA COMMUNICATION EN PÉRIODE PRÉ ÉLECTORALE

À l'approche des élections municipales, la commune est entrée dans la période pré-électorale depuis septembre 2025. Durant ces mois précédant le scrutin, **la communication municipale doit rester neutre et informative**. Les informations pratiques, les services publics ou les travaux en cours peuvent continuer à être présentés, mais sans message valorisant ni mise en avant d'une équipe ou d'un bilan.

Cette règle vise à garantir l'égalité entre les candidats et à maintenir une information objective pour tous les habitants. Le site, les réseaux et le bulletin communal continueront donc à informer, tout en respectant cette neutralité républicaine.



COUPS DE COEUR DE L'ÉQUIPE :

UNE HISTOIRE D'OURS.

Eowyn Ivey

Au fin fond de l'Alaska, un récit célébrant une nature sauvage ! Une jeune mère paumée, hantée par ses démons et une grande soif de liberté se détourne peu à peu de l'amour profond qu'elle éprouve pour son enfant, une petite fille débrouillarde et curieuse que la nature émerveille. Sa rencontre avec un homme vivant dans une cabane au fin fond de la forêt va la bouleverser et l'amener à s'interroger sur le lien déjà fort qu'elle ressent envers la nature qui l'entoure. Une histoire d'ours, à travers ses personnages troubles et attachants, ses paysages grandioses et indomptés de l'Alaska, nous questionne sur la part sauvage qui règne au fond de chacun d'entre nous. (**Anne**)



THERMAE ROMAE

Mari YAMAZAKI

Le thème est l'eau, mais l'eau du bain, des bains plutôt car on suit Lucius, jeune architecte romain, en l'an 135 après J-C, adepte des thermes, qui passe sans vraiment le comprendre, des bains de la Rome antique aux piscines japonaises de nos jours. Houlà, c'est pas un peu compliqué tout ça ? Ça pourrait être une BD mais l'auteure Mari Yamazaki est japonaise et c'est donc un manga pour adulte. Ah, en plus c'est un manga ! C'est bien sûr destabilisant au départ mais on comprend vite le principe et on découvre avec plaisir ces deux civilisations tout au long de ces 6 volumes. On s'immerge facilement dans cet ouvrage presque documentaire car les textes sont clairs, le graphisme épuré, et au fil des pages on plonge avec plaisir dans l'histoire du jeune héros. Alors, on enlève les brassards ? (**Jean-Yves**)



LA NICHE AU DIABLE

Carlo BORG

Ovni littéraire ! Un roman quasi à huis clos à mi-chemin entre croyances, visions et fantastique. Carlo Borg nous balade, nous surprend, nous effraie et nous plonge au fin fond du village de Calusse, une terre inhospitalière où perfidie, manipulation, croyances, religion et...alcool fort sont à la source d'un combat entre le bien et le mal mené par des personnages haut en couleurs. Ce roman publié à compte d'auteur, hallucinant et à l'humour ravageur est doté d'une mise en page surprenante mais véritablement adaptée au récit. A découvrir...absolument.

BIBLIOTHÈQUE : LES INFOS EN BREF !

RENOUVELLEMENT DU FONDS DE DOCUMENTS. Début septembre, Christelle et Anne ont effectué un échange de documents à la médiathèque départementale d'Ille et Vilaine afin de renouveler les fonds de la bibliothèque. Elles ont pu emprunter 550 livres (albums, romans, documentaires, BD...) et 120 DVD. N'hésitez pas à venir les découvrir !

ACHATS. Les nouveautés littéraires de la rentrée sont arrivées. Romans, BD, documentaires, adultes et enfants sont accessibles au prêt. Les suggestions d'achats de livres des lecteurs et bénévoles ont été pris en compte.

Depuis janvier, 100 documents adultes et 140 documents jeunesse ont été achetés en librairie afin d'enrichir les collections et 127 documents donnés par les habitants de la commune ou lecteurs de la bibliothèque ont également intégrés les fonds

NOUVEAUTÉS ADULTES



NOUVEAUTÉS ENFANTS



ACCUEIL PETITE ENFANCE. Le dernier rendez-vous des tout-petits lecteurs a eu lieu mercredi 5 novembre à la bibliothèque. Anne a lu et présenté une sélection de livres autour du thème de la forêt.

L'accueil du mois de décembre se déroulera **mercredi 3 décembre** de 11h00 à 11h30 et aura pour thème Noël.

CAP BD ET CAP BD DÉCOUVERTE 2026. Les 12 bandes dessinées sélectionnées pour le prix CAP BD (à partir de 15 ans) et les 6 bandes dessinées sélectionnées pour le prix CAP BD DÉCOUVERTE 2026 (11-14 ans) seront accessibles au prêt dès **le 19 novembre** prochain.

Comme les années passées vous pouvez vous inscrire à ces prix, lire toutes ou une partie des BD présentées et voter en mai prochain pour celle que vous aurez préférée.

ATELIER BRICOLAGE

Un atelier bricolage est désormais proposé chaque 1er samedi des vacances scolaires.

L'atelier des vacances d'octobre avait pour thème halloween. Les enfants ont pu fabriquer des mobiles, boîtes à bonbons, araignées en pompons... qu'ils ont pu utiliser lors des festivités d'Halloween organisées sur la commune le 5 novembre.



PROCHAIN ATELIER LE 20 DÉCEMBRE

Le prochain atelier, ouvert à tous les enfants à partir de 7 ans, gratuit et sur inscription se déroulera **samedi 20 décembre** de 10h30 à 12h00 dans la classe mobile de la cour de l'école. Les enfants réaliseront des cartes et décorations de Noël. Inscriptions : bibli@saint-medard-sur-ille.fr

SALON DU LIVRE : 10ÈME EDITION !

Les bibliothèques de Gahard, Montreuil-sur-Ille, Saint-Aubin-d'Aubigné, Saint-Germain-sur-Ille, Vieux-Vy-sur-Couesnon et Saint-Médard-sur-Ille participent au salon du livre et des artistes LIRE EN AUTOMNE.

Le **dimanche 9 novembre 2025**, le Salon du Livre et des Artistes LIRE EN AUTOMNE fête sa 10e édition ! Rendez-vous de 13h30 à 18h00 à Saint-Aubin d'Aubigné, salle polyvalente Boulevard du stade.

Thème cette année : « **L'ARBRE** »

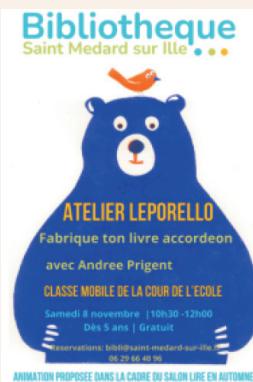
Au programme : dédicaces, lectures, ateliers d'écriture ludiques ouverts à tous, expositions, pauses musicales par l'Ecole de Musique de l'Illet, concours «Dessine ton arbre» de 3 à 15 ans, tombola gratuite, exposition de bonsaï. Cette année, le salon reçoit Andrée Prigent et Anne Isabelle Le Touzé, illustratrices et autrices de livres pour enfants et Aline Ganne, artiste peintre aux multiples facettes.

35 auteurs et/ou artistes présents : venez les rencontrer, échanger, découvrir leurs univers ! Événement tout public – Entrée libre et gratuite

ATELIER LEPORELLO ANIMÉ PAR ANDRÉE PRIGENT :



Andrée Prigent animera un atelier de fabrication d'un livre accordéon illustré avec crayons et tampons, **samedi 8 novembre** de 10h30 à 12h00, **dans la classe mobile** de la cour de l'école de Saint-Médard-sur-Ille. Cet atelier ouvert à tous les enfants à partir de 5 ans est gratuit et sur inscription.



Renseignements et inscriptions : bibli@saint-medard-sur-ille.fr





REPAS INTERGÉNÉRATIONNEL DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES AUX COULEURS D'AUTOMNE



Un projet de repas intergénérationnel, pourquoi ?

- Pour créer une interaction entre personnes de tous âges.
- Pour créer un moment de discussion et de partage de connaissance entre enfants/adultes et seniors
- Pour passer un moment convivial et agréable.

En faisant plusieurs activités dont :

- La présentation de chacun.
- Le repas avec un partage des plats.
- L'instant photos avec mélange des générations,
- L'écoute de la musique et la danse.
- Les jeux de société.
- L'entraide pour la décoration de la salle, le service, le rangement...

Cette journée s'est très bien passée avec un super temps, nous avons pu profiter de cette journée grâce à une bonne préparation en réunion et le choix bien pensé de la décoration.

Nous étions une trentaine de convives de tous âges, du bébé au senior, nous avons, comme prévu, créé un moment de partage autour des activités citées ci-dessus. Ravis de l'ambiance, plusieurs personnes désirent renouveler cette journée l'année prochaine.

Voici quelques photos de cette journée de partage.

LES MEMBRES DU CMJ



11 NOVEMBRE : DEUX CÉRÉMONIES POUR LE DEVOIR DE MÉMOIRE



Le 11 novembre marque l'Armistice de 1918, mettant fin à la Première Guerre mondiale et rendant hommage à tous ceux qui ont donné leur vie pour la France. Cette année, la cérémonie prendra une forme un peu particulière, avec **deux temps de commémoration**.

- 9h15 : Rassemblement devant le monument aux morts de notre commune
- 9h30 : Cérémonie intercommunale
- 10h00 : Messe du souvenir à l'église de Saint-Médard-sur-Ille, célébrée par le père Jean-Baptiste Mzimulida, en présence des représentants des communes voisines
- 11h30 : Seconde cérémonie habituelle devant le monument aux morts, moment de recueillement en mémoire des combattants.



Enfin, à 12h30, un repas convivial sera servi à la salle Jacques-Jérôme Fontaine par le traiteur Faligot. Le tarif est de 30 € pour les adhérents et 34 € pour les non-adhérents.

L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS



UNE RENTRÉE DYNAMIQUE POUR LES KORRIGANS !

L'Association des Parents d'Élèves a démarré l'année scolaire sur les chapeaux de roue : vente de calendriers, forum des associations, assemblée générale, vente de bulbes, gâteaux, chocolats de Noël et Halloween... Et actuellement, nous préparons une vente de fromage à raclette. Les parents bénévoles ne chôment pas !



Deux belles réussites méritent d'être partagées avec tous les Médardais :

- **La collecte de papiers et journaux** déposés dans les colonnes dédiées, près du parking du cimetière, a atteint 8,9 tonnes sur un an. C'est un peu moins que l'an passé, mais cela a tout de même permis à l'APE de recevoir une belle subvention du SMICTOM dans le cadre de la grande collecte des papiers dans les écoles.
- **Un don de 8 000 €** a été remis le 14 octobre à M. Garcia, directeur de l'école L'Hermine. Ce montant, soit 58 € par élève, servira à financer les sorties et activités scolaires, la mairie prenant en charge les transports.

Le grand rendez-vous ou nous vous attendons nombreux : **marché de Noël le 12 décembre** organisé par l'APE avec plusieurs exposants locaux salle Fontaine.

Un grand merci à tous : parents bénévoles, équipe pédagogique, mairie, centre de loisirs, donateurs.

UNE BELLE JOURNÉE POUR LES CLASSES 5 !

La journée des classes 5 s'est tenue samedi 18 octobre. Repas en petit comité d'un peu plus de 50 convives mais dans une **ambiance très festive**. L'après-midi s'est poursuivie par des jeux de palets, belote et jeux de société par une belle journée d'automne ensoleillée ! **Un grand merci** à toutes les personnes présentes ainsi qu'à toutes celles qui ont œuvré à cette belle journée !

Et ajouter que ceux qui n'ont pas réservé **la photo** peuvent contacter Nolwenn Caillard, photographe à Saint-Aubin d'Aubigné. *Photo en dernière page de couverture.*



ASSOCIATIONS

MOMENT CHALEUREUX AUTOUR DU FOURNIL

Cet événement est organisé le **dimanche 30 novembre** de 9h30 à 13h30. Comme l'année dernière, il est organisé par les quatre associations : L'écot'pain du fournil, l'amicale laïque, Chlorophylle, Poires et grelinettes.

Pour les activités proposées et l'organisation nous pouvons déjà annoncer :

- Le troc des végétaux
- Atelier nature décos de Noël avec des éléments naturels organisé par Chlorophylle (de 10h à 13h gratuit)
- Cuisson au feu de bois
- Petite restauration : crêpes, vin chaud, bière, cidre, scones et châtaignes grillées (sous réserve)...

et sans doute d'autres activités.



LA TROUPE SE M'ART



La Troupe vous invite à sa 13ème saison avec Ma mère est un panda, une comédie irrésistible de WILLY LIECHTY. Walter, issu d'une famille modeste, tente de convaincre son patron très snob qu'il mérite une promotion... en louant de faux parents chics et cultivés ! Mais le dîner tourne vite au chaos lorsque son petit frère Jean débarque et chamboule tous les plans. Rires et quipropos garantis !

Cette année nous jouerons 7 représentations pendant les vacances de février, aux dates suivantes : **Vendredi 13 février à 20h30, Samedi 14 février à 20h30, Dimanche 15 février à 14h30, Mardi 17 février à 20h30, Vendredi 20 février à 20h30, Samedi 21 février à 20h30, Dimanche 22 février à 14h30**

Réservations ouvertes dès le 7 janvier 2026 au 07.69.56.96.84. Ne manquez pas cette comédie pleine d'humour et de rebondissements. La troupe vous attend nombreux pour partager ces instants dès la première représentation !



LA TROUPE SE M'ART



SAINT MÉDARD TENNIS DE TABLE

Repas suivi d'une soirée dansante, le **samedi 22 novembre 2025**, à partir de 19h à la salle des sports Octave Jus. Tartiflette ou Rougail-Saucisses, (adultes 20€, enfant -12ans 13€).

Réservation obligatoire avant le 14 novembre ; les tickets seront vendus par SMS (Thierry : 06.37.96.30.07, Mickaël : 06.32.02.83.27), et chez les commerçants de Saint-Médard (Epicerie VIVAL) et Guipel (SANDRA Coiffure) à partir du lundi 29 septembre. Nous espérons vous accueillir nombreux cette année !

SAINT MÉDARD'ANTAN

De nombreuses activités sont proposées aux seniors toute l'année et prochainement : un concert sera donné à l'EHPAD de Liffré le **lundi 1er décembre** par le groupe des Saint Médard'Antan ainsi qu'une réunion d'information sur la prévention routière sera proposée gratuitement à tous les séniors le **lundi 15 décembre à 14h00** à la salle Jacques-Jérôme Fontaine.

DES NOUVELLES DE L'ATELIER ST MED'ART



NOS ACTIVITÉS PASSÉES :

- Le vendredi 19 septembre, visite de l'exposition de Claire Tabouret aux musée des Beaux-Arts de Rennes.
- Le samedi 13 septembre, journée sculpture sur le thème de la basse-cour
- Visite du salon de l'aquarelle à Montgermont le week-end du 1er novembre.

CELLES À VENIR :

- Animation sculpture journée du **8 novembre** sur le thème de l'arbre et réalisation de son tampon de signature à la manière d'Anne-Laure.
- Animation dessin journée du **6 décembre** sur les contrastes au fusain.



LA CABOCHE

Voilà deux ans et demi que l'association La Caboche vous accueille avec bonheur à la Tête d'Affiche, notre petit troquet de Saint-Médard-sur-Ille. Une joyeuse équipe : Une trentaine de bénévoles se relaient derrière le bar six jours par semaine, toute l'année, et œuvrent d'arrache-pied dans les commissions programmation, approvisionnement, gestion, travaux. Depuis la reprise, quasi aucun jour de fermeture, des animations de tout style (concerts, conférences, ateliers de pratiques artistiques, artisanales, culturelles, soirées à thème, soirée jeux, karaokés, blindtests...), un public toujours plus nombreux et plus varié, une renommée qui s'installe petit à petit.

Anecdote : mais pourquoi « La Caboche » ? Quand une association cherche un nom, cela donne souvent lieu à un brainstorm endiablé, avec des noms variés et avariés ! Et il y a LE nom qui sonne, celui qui sort du lot, celui qu'on adopte à l'unanimité. Nous souhaitions un nom simple, percutant et qui rappelle le nom du bar. « Caboche », synonyme familier de tête, esprit, était donc parfait !

Dans les nouveautés, l'association vient de renouveler le bail commercial avec la propriétaire pour une nouvelle période de neuf ans. De quoi programmer encore un bon nombre de soirées avec vous ! Cela sera également l'occasion pour nous de commencer à envisager quelques menus travaux de rafraîchissement du lieu.

Dans les semaines à venir, vous pourrez venir écouter le nouvel album de Fil (ex-La Tordue) **le 15 novembre**, tricoter au café-tricot les **8, 22 novembre, 13 et 27 décembre**, admirer les calligraphies de Shadi dès le **22 novembre**, tester la gravure sur Tetra Pak et applaudir les impros de la Smala **le 29 novembre**, découvrir la musique de Verveine et Whiskey **le 6 décembre**, passer une soirée loisirs créatifs les **18 novembre et 16 décembre**.

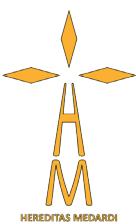
La Tête d'Affiche accueille également tous les nouveaux projets qui pourraient rencontrer leurs publics au sein du bar. N'hésitez pas à venir proposer vos idées aux bénévoles ou même vous proposer en tant que bénévole. Vous pouvez également devenir soutien du bar en adhérant à l'association. (<https://urls.fr/iOuna6>)

ADHÉSION 2026

Au plaisir de vous accueillir à La Tête d'Affiche !

Le bar est ouvert du mardi au dimanche (Ma-Je-Ve 16h-20h / Me-Sa-Di 10h-13h et 16h-20h). Suivez nous sur les réseaux sociaux FB @latetedaffiche / Instagram @la.tete.d.affiche





LES TEMPS FORTS D'HÉRÉDITAS MÉDARDI

L'association HÉRÉDITAS MÉDARDI a connu un bel été et une rentrée riche en événements, placés sous le signe du patrimoine et de la convivialité.

Le 19 juillet, de nombreux habitants se sont réunis pour l'inauguration de la nouvelle croix de Heuzé, symbole fort de notre mémoire collective. Cette cérémonie, empreinte d'émotion et de partage, a permis de redonner vie à un élément du patrimoine local cher à tous, rénové dans les règles de l'art par les agents communaux avec la participation de Héréditas Médardi, St Med'Art et un généreux donateur médardais.



Le 21 septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine, l'association a proposé un programme varié et très apprécié :

- Exposition de cartes postales anciennes retracant l'histoire du village,
- Visite guidée de l'église, de son clocher et de son orgue, photos explicatives à l'appui
- Présentation de vêtements sacerdotaux anciens, bannières de procession et calices
- Et pour les plus gourmands, la dégustation de bière artisanale locale ! Ces moments ont permis de (re)découvrir les richesses historiques et culturelles de notre commune dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Le 24 septembre, l'association a proposé une première dictée consacrée au patrimoine végétal local. Un moment à la fois culturel et convivial, où petits et grands ont pu tester leur orthographe tout en (re)découvrant la richesse de notre flore locale. Cette initiative originale a rencontré un beau succès et devient désormais un **rendez-vous mensuel** pour allier plaisir des mots et découverte du patrimoine (chaque dernier mercredi du mois à 14h00).

Le 26 octobre, dans le cadre d'Octobre Rose, HÉRÉDITAS MÉDARDI a organisé une marche solidaire le long du canal, afin de soutenir la lutte contre le cancer du sein. Une belle mobilisation citoyenne et solidaire, qui a rassemblé marcheurs et sympathisants autour d'une même cause.



A plus petite échelle, l'association a également participé à la rénovation du christ sur la croix de la place de l'église qui a retrouvé sa belle couleur bronze doré d'autrefois.

LES RENDEZ-VOUS DE NOËL

HÉRÉDITAS MÉDARDI vous donne désormais rendez-vous le **12 décembre** pour le traditionnel marché de Noël. Vous y retrouverez notamment **la vente de bière de Noël** brassée localement ainsi que de délicieux gâteaux en pain d'épice, confectionnés pour l'occasion. Dès le 1er décembre, l'association installera également **une boîte aux lettres devant la mairie** pour que les enfants puissent y déposer leur liste **au Père Noël**.

Venez nombreux partager ces instants de fête et de convivialité, et soutenir l'association dans ses actions pour la valorisation du patrimoine médardais !





LYLWENN TREBERT-LUCAS, UNE NOUVELLE CHAMPIONNE ÉQUESTRE À SAINT MÉDARD

De la voltige au saut d'obstacles, la jeune Médardaise Lylwenn Trebert-Lucas multiplie les succès. Après Aimie Lauret l'an passé, une nouvelle médaille d'or vient honorer le quartier du Gris Peslin. Portrait d'une cavalière accomplie et passionnée.



Lylwenn Trebert-Lucas, 15 ans, vit au Gris Peslin depuis sa naissance. Elle est scolarisée au lycée Simone Veil à Liffré en seconde générale. L'amour pour les chevaux remonte à toujours : sa mère Mathilde est une bonne cavalière qui lui a transmis le virus tôt.

Elle a commencé le baby poney à la Petite Hublais à Betton, pendant deux ans mais aussi à la maison sur son shetland « Simone ». À 6 ans, elle rejoint le Club Alliance Nature à Feins. Mais désireuse de faire de la compétition, elle intègre il y a trois ans les Écuries du Bois Beau à Liffré qu'elle choisit aussi pour le respect du bien-être du cheval qui est primordial à ses yeux.

DES VICTOIRES QUI SE MULTIPLIENT

Elle va débuter la compétition notamment le CSO (Concours de Saut d'Obstacles) avec Gogo Sibey, un trotteur Français hongre, sa monture en concours depuis deux ans.

Suite à sa qualification, le binôme remporte en juillet dernier à la Motte Beuvron la 1ère place et est donc médaille d'or au championnat de France d'équitation. Elle a précédemment été médaillée d'or en voltige en cercle (avec un cheval basé au haras du Casse à Pacé) et précisément 3 fois consécutives championne de Bretagne et d'Ille et Vilaine, en individuelle et en équipe.

Elle bichonne son cheval Cendro des Clem, un selle français de 13 ans, et serait très fière de pouvoir le mettre à la compétition. Elle est persévérente et nous lui souhaitons de nouvelles réussites avec son compagnon.

PERSÉVÉRANCE ET AMBITIONS POUR L'AVENIR

A son âge, elle commence à réfléchir à son avenir, son attachement pour les chevaux lui dictait un métier dans ce milieu, mais les places sont rares et il est compliqué d'en vivre correctement. Elle pense plutôt s'orienter vers un métier qui lui permettrait d'avoir du temps et les moyens de profiter de sa passion.

Nous avons rencontré une jeune fille épanouie, heureuse de vivre ces moments forts avec les chevaux qu'elle partage sur les réseaux sociaux (tik tok, instagram ...)

Lylwenn conclut :

« Malgré les moments de doute, d'efforts vains, le travail donne une autre dimension à la victoire, alors amusez-vous, allez au bout de vos passions, vous n'avez rien à perdre mais tout à gagner. »

NOUS REMERCIONS LYLWENN ET SA FAMILLE POUR LEUR ACCUEIL ET LEUR DISPONIBILITÉ .



JOLIS SONGES

De ses premiers origamis pour son fils, Cécile PAGEAUD, médardaise, a créé JOLIS SONGES : mobiles poétiques, objets personnalisés et fleurs en papier, reflet de sa créativité et de son savoir-faire.

Après 14 ans dans la restauration et 7 ans dans l'épicerie fine, la maternité a été le déclencheur d'une reconversion artistique. Pendant l'allaitement, elle a commencé à créer des origamis pour son fils, qu'elle a ensuite transformés en mobiles poétiques et ludiques, rapidement adoptés par d'autres parents. Chaque soir, après sa journée de travail et après avoir couché son fils, elle s'installait à sa table pour produire les commandes, souvent bien après minuit, découpant chaque pièce à la main.

Face à un blocage professionnel et animée par la volonté de travailler pour elle-même, elle quitte son CDI pour se lancer dans l'entrepreneuriat. Fort de ce succès, elle élargit son offre avec des tubes et boîtes à dragées personnalisées, tout en maintenant l'exigence et le soin du détail qui caractérisent son travail.

Depuis peu, elle explore un nouvel univers : les fleurs en papier et les fleurs géantes, inspirées des tendances coréennes, en accordant une attention particulière à la finition et à l'esthétique. Encore en phase de développement dans ce domaine, elle reste convaincue que travail et persévérance finissent toujours par payer.



06 47 02 18 47, jolis-songes.com, Instagram@cecile_fleuriste_de_papier, www.etsy.com/fr/shop/jolissonges



DM METAL BREIZH

Spécialiste de la soudure et de la métallurgie, Valérien réalise la création de portails, garde-corps, escaliers, verrières et toutes structures métalliques en acier, aluminium ou inox. L'activité inclut également la réparation d'existant et le dépannage sur place, que ce soit pour un véhicule, un engin ou tout autre équipement.

Pour une finition parfaite, il propose le sablage et le thermolaquage, avec plus de 74 couleurs au choix. Pour toute question ou demande, Valérien Moal reste à votre disposition.

06 81 09 96 18 - dm.metal35@gmail.com



BIO PROTEC 3D

Protection et lutte contre les nuisibles



06 42 13 66 84

bioprotec3d@gmail.com

E.I Malbranque olivier Saint-Médard-sur-Ille



GRÉGORY DA SILVA
ÉNERGETICIEN

"Libérez vous de vos émotions pour retrouver votre espace de création"

adresse : "Au bon espoir" Saint Médard sur Ille
email : krea.bioenergie@gmail.com
phone : 06 76 06 26 80
Instagram : krea_bioenergie

JLD Menuiserie

Menuiserie
extérieur/intérieur
Isolation Cloisons sèches

06 79 55 14 82



Saint-Aubin-d'Aubigné

Sens-de-Bretagne

Melesse

02 23 27 59 51 - 06 48 56 42 49

GROUPE PIGEON

PIGEON Carrières
Darancel
35250 ST MEDARD SUR ILLE

02 99 55 22 67 · pc.stmedard@groupe-pigeon.com
www.groupe-pigeon.com

Infrastructures & Travaux

- Granulats & Environnement
- Construction & Béton
- Ingénierie & Services

PIGEON Carrières
Darancel
35250 ST MEDARD SUR ILLE

02 99 55 22 67 · pc.stmedard@groupe-pigeon.com
www.groupe-pigeon.com

Vos Conseillers immobilier à Saint Médard sur Ille et alentours (35)

Erika DENIS

06 74 19 22 14
erika.denis@iadfrance.fr

Anthony DELAMARD

07 69 81 94 68
anthony.delamard@iadfrance.fr

Avis de valeur offert !

Vous souhaitez vendre ? Vous souhaitez acheter ? Contactez nous !

Suivez nous !

Mandataires indépendants en immobilier - Agents commerciaux de la SAS I@D France immatriculés au RSAC de RENNES sous les numéros : 910039882 et 890456090 (sans détention de fonds) titulaires de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société I@D France SAS.

iad

Enduit et Maçonnerie
Bâti ancien
Eco construction

Enduit et Maçonnerie
Maxime Coirre
15 Maineuf
35250 St Médard sur Ille
0610437608
enduit.bati-ancien@hotmail.com

EXPRESSION

EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Les élections municipales auront lieu en mars 2026. D'ici là, des règles strictes s'imposent à tous afin d'éviter toute confusion entre communication officielle et promotion électorale, ou encore la surexposition médiatique d'une équipe en fin de mandat.

La campagne qui s'ouvre sera l'occasion pour chacune et chacun d'évaluer le bilan des huit années écoulées, tant sur les projets réalisés que sur le mode de fonctionnement de la majorité actuelle.

Tout au long de notre mandat, en commissions, lors des conseils municipaux ou dans nos interventions dans le bulletin communal, nous avons exprimé nos points de vue et parfois nos désaccords. Nous avons cherché, durant ces six années, à représenter au mieux celles et ceux qui nous ont fait confiance en 2020. Le mode de représentation — avec seulement trois élus de la minorité sur quinze membres du conseil — rend toutefois notre rôle difficile.

Nous espérons qu'en 2026 émerge une équipe porteuse d'un véritable esprit de vivre-ensemble, d'ouverture, d'écoute et de respect. Elle devra poursuivre, et si possible réorienter, les projets majeurs déjà engagés (ZAC, cellules commerciales, aménagements du bourg), tout en proposant de nouvelles orientations, plus participatives et plus résilientes face aux enjeux à venir.

Dans les semaines à venir, vous serez amenés à réfléchir au rôle que vous pouvez jouer pour Saint-Médard. N'ayez pas peur du sentiment d'imposture : chaque Médardaise et chaque Médardais est légitime pour participer à la vie de la commune au sein du conseil municipal.

CECILE GUILLEMAUT, PIERRE MOIRÉ, PIERRE-ANTOINE VITEL

Conseillers municipaux de la liste *Engageons la transition citoyenne à Saint-Médard-Sur-Ille*



L'ÉGLISE DE SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE, UN TRÉSOR D'HISTOIRE ET DE MÉMOIRE

Au cœur du bourg, l'église de Saint-Médard-sur-Ille veille depuis des siècles sur la commune et ses habitants. Si l'on sait peu de choses de l'édifice d'origine, on sait en revanche qu'il fut en grande partie reconstruit en 1752.



L'église et son cimetière

Cette église, à l'architecture sobre et harmonieuse, conserve aujourd'hui un mobilier remarquable. Certains éléments datent du XVI^e siècle : les **fonts baptismaux** à double cuve de granit, le bénitier sculpté d'un **calice**, ou encore des pièces de **charpente anciennes**.



Sur le mur sud, un **cadrans solaire** en ardoise daté de 1656, délicatement orné et porteur des noms de ses artisans surplombe un petit porche du XVII^e siècle.



À l'intérieur, le regard se porte sur le maître-autel, orné d'un grand retable en bois peint et doré, typique du XVIII^e siècle. On y découvre les statues de saint Laurent et de saint Médard, patron de la paroisse, ainsi qu'un tableau représentant l'Assomption. Le Christ en croix, suspendu au-dessus de la nef, témoigne également de la ferveur et du savoir-faire des artisans d'autrefois.

L'église abrite aussi de véritables trésors liturgiques : un ostensoir du XVI^e siècle, un calice orné d'hermines du début du XVII^e, et une bannière de procession dédiée à saint Médard datée de 1858. Autant de témoins du patrimoine religieux local, patiemment conservés.



Régulièrement entretenue et embellie, l'église reste aujourd'hui un symbole fort du patrimoine médardais, à la fois lieu de recueillement, de mémoire et de culture. Qui-conque pousse sa porte entre histoire et lumière y trouvera un peu de l'âme de Saint-Médard-sur-Ille.



Vers 1978, un nouveau coq pour l'église offert Réparation et entretien par Isidore Biard, boucher dans le bourg.

L'HISTOIRE DE DEUX DE NOS VOIES COMMUNALES 5 ET 6

Vous avez été privés de l'accès à la voie communale (La route dite des «Quatre Chemins») ou de façon limitée pendant une quinzaine de jours mais c'était pour la bonne cause. Cet axe routier bien connu des médardais date de 1946. Revenons sur l'histoire pas banale de cette route et celle de Heuzé construites par les prisonniers de guerre Allemands (les PGA).

Tout commence par une délibération du conseil municipal de l'époque dont nous vous livrons un extrait mais aussi des chiffres et autres détails retracant la progression de ce chantier.

« Conseil du 9 septembre 1946 : La construction de Chemins Ruraux (CR) : chemin n° 5 dit de Bel Air, entre le Bois Geffroy et les 4 chemins , et le n° 6 dit de Heuzé... peut se faire en Régie avec l'aide de prisonniers Allemands. M. Henri Derrough, chargé d'études, est nommé surveillant des travaux, ses honoraires sont fixés à 3% du montant des travaux exécutés. »

TROIS ANNÉES DE TRAVAUX

Ainsi, entre 1946 et 1948, la commune a entrepris la construction de ces chemins ruraux avec le concours de Jean-Louis Texier, facteur au bourg, nommé régisseur de ces chemins. Le terrassement initial a été financé par un emprunt de 500 000 F, mais l'empierrement et le cylindrage ont nécessité 2 millions de francs supplémentaires. Plus de 3000m³ de pierre ont été utilisés, 120 tuyaux en ciment de 30cm de diamètre à 340F l'unité et 5 392 kg de pommes de terre fournis par Jean Roger, cultivateur au Bois Geffroy pour la nourriture des P.G.A à 8 F le kg soit 43 136 F. Certains travaux que les prisonniers ne pouvaient réaliser ont été confiés à des entreprises comme la SACER pour la mise en forme, l'épandage et le cylindrage des chemins ruraux pour un montant total de 747 000 F.

Afin de protéger le chemin n°5, nouvellement empierré, des dégradations, un arrêté municipal du 21 décembre 1947 a interdit le dépôt de bois et de matériaux, le sciage ou le cassage de bois sur la chaussée, et encadré la circulation des véhicules selon leur type et leur poids :

Article 3 : Toute circulation est interdite sur la partie du dit chemin comprise entre la Perrière Colin et les 4 chemins.

Article 4 : Il est interdit à tous véhicules à bandages ferrés d'un poids supérieur à 500 kg par essieu de circuler sur la partie du dit chemin comprise entre la Perrière Collin et le Bois Geffroy. Seuls les véhicules à pneumatiques d'un poids supérieur à celui précité sont autorisés à circuler.

QUELQUES TÉMOIGNAGES D'ANCIENS MÉDARDAIS, rapportés par GUY CASTEL, historien :

YVES FONNIER

chauffeur à la minoterie Fontaine,
aujourd'hui disparue.

Sur recommandation du maire, Jean-Louis Bourgin s'est rendu au **camp de Verdun** pour y chercher une douzaine de prisonniers de guerre allemands. Il les a conduits jusqu'au Bois Geffroy, d'où ils ont rejoint le chantier à pied. Il se souvient les avoir vus ensuite **travailler sur la route** de Heuzé.

GERVAIS ROGER

Né en 1936, Médardais de Heuzé

Le commando travaillant sur le chemin d'Heuzé logeait au Bois Marie, dans les bâtiments de la ferme. Ils y restèrent jusqu'au 7 novembre 1946, puis jusqu'à la fin de 1947, construisant la route presque entièrement sur des terres cultivées. Gervais Roger, se souvient qu'un P.G.A. fut accueilli chez ses parents vers 1946. Son frère Ambroise, prisonnier en Allemagne durant neuf mois, ne fut en aucune façon « mal traité là bas ». Son frère Maurice, qui aidait à la ferme puisque que célibataire après la guerre, parlait mieux l'allemand après cinq ans de captivité. C'est ainsi qu'Hermann Buschmann fut accueilli à la ferme d'Heuzé.



Réfugiés devant l'école - 45-46

ROGER VILLOUP

Médardais, fut l'un des deux gardiens des PGA

Le Commando, travaillant à Bel Air, était logé au lieu dit « La Croix Herbelle » dans une petite maison de terre dos à la route, rénovée depuis. Avant d'y séjourner, selon Marcel Donet, ils furent logés dans les bâtiments de la ferme de la ville Gautier dans le bois de Crane.



MARCEL DONET

auteur du livre sur St Médard

Yves Doualin, ancien maire, fut responsable des PGA en raison de sa maîtrise de la langue allemande. Nommé directeur des centres de rapatriement du canton de Saint-Aubin à partir du 1er novembre 1944, il dirigea le centre d'étrangers installé au château du Bois Geffroy, mis à disposition par le docteur Lemoine.



Réfugiés au château du Bois-Geffroy 45-46

Environ 150 personnes y furent accueillies entre mars et juillet 1945 principalement des Polonais, ainsi que quelques Russes, Italiens et un Chinois – avant la fermeture du centre le 15 mars 1946.

Ce qui a le plus marqué le jeune Gervais : « sa passion pour le jardinage et pour l'élevage des lapins (peut-être 300 !), mon père le laissait faire sans rien lui dire. »

Après la guerre, Hermann ne donna plus jamais de nouvelles à la famille Roger.

AGENDA

- **Mercredi 5 novembre :** Fête d'Halloween organisée par les Korrigans à 15h, à la salle Jacques-Jérôme Fontaine.
- **Mardi 11 novembre :** Cérémonies intercommunale et communale de commémoration de l'armistice de 1918 (voir en page Associations).
- **Mercredi 12 novembre :** Conseil municipal à 20h00, à la salle Jacques-Jérôme Fontaine.
- **Samedi 15 novembre :** Repas du CCAS à 12h, à la salle Jacques-Jérôme Fontaine.
- **Samedi 15 novembre :** Concert "J'aime" de Fil (ex-La Tordue) à 20h30, à la Tête d'Affiche.
- **Dimanche 16 novembre :** Braderie puériculture organisée par le Comité des Fêtes à la salle des sports O. Jus. Réservation : 07 70 03 96 94.
- **Samedi 22 novembre :** Repas du tennis de table à la salle des sports O. Jus à 19h00 (Tartiflette ou Rougail-Saucisses). Réservation au 06.37.96.30.07 / 06.32.02.83.27.
- **Mercredi 26 novembre :** Dictée sur le patrimoine par Héréditas Médardi, 14h00, salle JJ. Fontaine.
- **Samedi 29 novembre :** Cabaret d'impro (SMALA) à 20h30, à la Tête d'Affiche.
- **Samedi 6 décembre :** Concert Verveine et Whiskey à 20h30, à la Tête d'Affiche.
- **Mercredi 10 décembre :** Conseil municipal à 20h00, à la salle Jacques-Jérôme Fontaine.
- **Vendredi 12 décembre :** Marché de Noël à partir de 16h00, organisé par les Korrigans, salles Jacques-Jérôme Fontaine, A.-M. Rivière, J. Texier, à l'église et rue de la Mairie.
- **Vendredi 12 décembre :** Soirée de Noël à 20h30, à la Tête d'Affiche.
- **Samedi 10 janvier :** Vœux de la municipalité à 11h, à la salle Jacques-Jérôme Fontaine.

CLASSE 5



Nolwenn Caillard Photographie

Nous remercions les acteurs locaux qui ont permis l'édition de ce Bulletin.

Nous remercions également tous les habitants qui, par leurs retours constructifs, permettent la mise en place et/ou l'ajustement des projets municipaux.

Le Bulletin, N°14

